

survivance, de tout ce que Dieu nous a donné de valeur et d'énergie ?

Aidons-nous de groupe à groupe. Que de résultats bienfaisants nous pourrions obtenir si, sans vain éclat, sans extraordinaire labeur, nous voulions simplement nous donner un fraternel coup de main ! Aidons-nous de province à province. C'est une chose que nous avons trop oubliée dans le passé, mais qu'heureusement nous commençons à apprendre. A la lueur des événements, aidés par les leçons de quelques esprits clairvoyants, nous comprenons enfin que cette aide mutuelle est en même temps un acte d'élémentaire prudence et de sauvegarde essentielle. Toute injustice infligée à l'un de nos groupes réagit sur la race entière.

Aidons-nous de pays à pays, car la fraternité française unit dans sa chaîne sacrée tous les hommes dans les veines de qui coule le vieux sang de France. Mais n'oublions jamais que si elle dépasse les frontières politiques, cette fraternité de race ne les abolit point, que les obligations politiques de chacun de nos groupes sont conditionnées par le pays où il vit, qu'il doit rigoureusement s'y conformer et qu'il n'a pas surtout le droit d'imposer à son voisin une conception du devoir politique commandée par des considérations propres à un autre pays. Ainsi, il serait absurde pour les Canadiens français de prétendre, dans la guerre actuelle, dicter à leurs frères des États-Unis l'attitude qu'il leur convient de prendre. Il serait pareillement absurde pour les Français de France de prétendre imposer aux Franco-Américains ou aux Canadiens français une attitude ou une ligue de conduite particulière.

Ce respect absolu de l'autonomie politique de chaque groupe est la condition de toute coopération efficace. Toute violation de ce principe risquerait d'entraîner des malen-